

Nouvelle prestation optionnelle ACL offerte aux adhérents

En 2017, la CFTC-Douanes n'augmente pas ses tarifs de cotisation, qui reste à **0,15 ct d'euro par point d'indice** (à proratiser en cas de temps partiel)

Pour nos amis retraités, les tarifs restent également inchangés : 35 euros pour les catégories C, 40 euros pour les B, 50 euros pour les A.

Pour les adhérents en première année de cotisation nous proposons toujours notre **tarif "première année" de 20 euros, forfaitaire** , quel que soit le grade.

Votre cotisation reste déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66%, elle ne vous revient donc qu'à un tiers de son prix.

Merci d'avance de votre soutien financier, toujours bienvenu en année électorale !

A partir de cette année (dès aujourd'hui en fait) nous offrons à toute adhérent à jour de cotisation une prestation supplémentaire facultative. Il s'agit, pour un montant annuel de **6 euros**, d'une adhésion à l'organisme Avantages Culture Loisirs dont le siège est situé en Alsace.

Cet organisme travaille en partenariat avec différentes sociétés pour pouvoir offrir à ses adhérents de très nombreuses réductions sur toutes sortes de produits : cinémas, musées, parcs d'attraction, manifestations sportives, bons d'achat...

Pour voir quels types de réductions peuvent vous concerner, rendez vous sur le site d'ACL : cliquez sur :

[Avantages Culture Loisirs](#)

et dans la rubrique Billetterie, effectuez, dans le menu en haut de page, votre recherche par familles d'activités ou par région.

Si cette prestation vous intéresse, merci, lorsque vous effectuerez le règlement de votre cotisation à l'ordre de la CFTC-Douanes, de joindre un deuxième chèque de 6 euros à l'ordre de CFTC-DGFiP, avec le bulletin d'inscription à ACL en pièce jointe à ce mail. Expédiez le tout à l'adresse ordinaire de la CFTC-Douanes, nous transmettrons la partie concernant ACL à nos amis de la CFTC-DGFiP chargés des relations avec ACL.

Dès que vos deux règlements seront enregistrés vous recevrez vos identifiants vous permettant d'accéder aux avantages ACL.

Nous espérons que vous apprécierez ce nouveau service offert à nos adhérents !